

**Séance du 30 novembre 2021 à 18h**

Délibération n°2021-42

**Nombre de conseillers**

En exercice : 68

Présents : 45

- dont suppléés : 4

Excusés : 11

Absents : 12

- dont représentés : 3 (procuration)

Votants :

- dont « pour » : 48

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 30 novembre deux mil vingt un à 18 heures, le conseil communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac, convoqué le 23 juillet 2021, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BARTHE Gérard, à la Salle des Fêtes de BONNEFONT.

**Conseillers communautaires présent(e)s :**

MAUMUS Jean, GANDIT Isabelle, LAGARDE Josiane, ARNAUD Alexandre suppléant de MAILHES Jean-Louis, BRUZEAUD Anne-Marie, LAYERLE Christian, VICTORIN Eric, FONTAN Guy, VERDIER Bernard, ABADIE Francis, MAJOURAU Alain, ABADIE Pierre, CHEF D'HOTEL Annick, GHARFI Paul, ADER Jean-Pierre, MARIE ERNESTINE Stéphanie, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, LUSCAN Pierre, DUPRAT Christian, GAYE Frédéric, ZAÏTER Chaabane, MOLE Michel, CASTERAN Joël, ROSSIGNOL Monique, BARTHE Gérard, LOUGE Bernard, FRANCINGUES Alain, LABAT Pierre, LURDE Jean, DUFFO Eric, SORBET Jean-Louis, REY Henri, TOUZANNE Jean-Pierre suppléant de SOLLES Myriam, ABADIE Laurent suppléant de LANNEGRASSE Nadège, DAZET Joël, GRASSET Jean-Pierre, MAUMUS Maryse, FONTAN Elisabeth, CIEUTAT Serge, MOULEDOUS Jean-Claude, DAYRES Dominique, SARRACANIE Jean-Paul, LOULA Pierre suppléant de MATHA Philippe, FOURCAUD Thierry

**Conseillers communautaires excusé(e)s :**

DUCAUD Aline, MAILHES Jean-Louis, FORTASSIN Catherine, BOYER Didier, ROUSSE Gaëtan, ABADIE Pascale, CASTET Francis, LE BIHAN Jean-Michel, GALES Jean-Luc, LANNEGRASSE Nadège, LABERENNE Jean-Michel,

**Conseillers communautaires absents :**

DUTREY Christian, VERDIER Jean-Marc, ASPECT Joël, DUBOSC Michel, MOULEDOUS Michel, CIEUTAT Yves, DESSACS Christian, PIQUE Eric, IZA VERGARA Isabelle, MATHA Philippe, LACOSTE Henry, LUCANU Mihaela

**Conseillers Communautaires ayant donné procuration :**

BETBEZE ABADIE Christophe à BRUZEAUD Anne-Marie

HUSS Coralie à MAJOURAU Alain

PASQUINE Suzanne à MAUMUS Maryse

**Secrétaire de séance :**

Monsieur CIEUTAT Serge

---

Le Président prend la parole et informe les membres du Conseil Communautaire présents que M. Dupouy et Mme Despla, locataires à la Maison Escudé à Lalanne-Trie ont quitté l'appartement n° 5.

Il informe les membres du Conseil Communautaires qu'une nouvelle demande de location pour ce logement a été faite. Il propose aux membres de louer cet appartement à :

- Madame Lacomme, Appartement n°5 route de Tarbes à Lalanne Trie – La maison Escudé pour montant total de 425.72 € (Loyer : 410.72€ – Abri voiture : 15.00 €) à compter du 15 novembre 2021.

Après en avoir délibéré le Conseil Communautaire décide :

- De louer l'appartement n° 5 à compter du 15 Novembre 2021 à Madame Lacomme pour un montant total de 425.72 € (Loyer : 410.72€ – Abri voiture : 15.00€);
- De demander une caution égale à un mois de loyer, soit 410.72 € ;
- De réviser le loyer, au 1er janvier chaque année, suivant la valeur moyenne de l'indice national INSEE du coût de la construction publié au 2ème trimestre 2021 – soit 131.12 ;
- De mandater le président à signer tous les documents y afférents.

Ainsi fait et délibéré les, jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

**Le Président,  
Gérard BARTHE**